aefe
agence pour l'enseignement français à l'étranger

Choisir l'enseignement supérieur après le bac

pour la rentrée 2020

Support de présentation pour les informations collectives à destination des élèves et des familles des établissements d'enseignement français à l'étranger – Réalisation SORES

Schéma de l'enseignement supérieur français

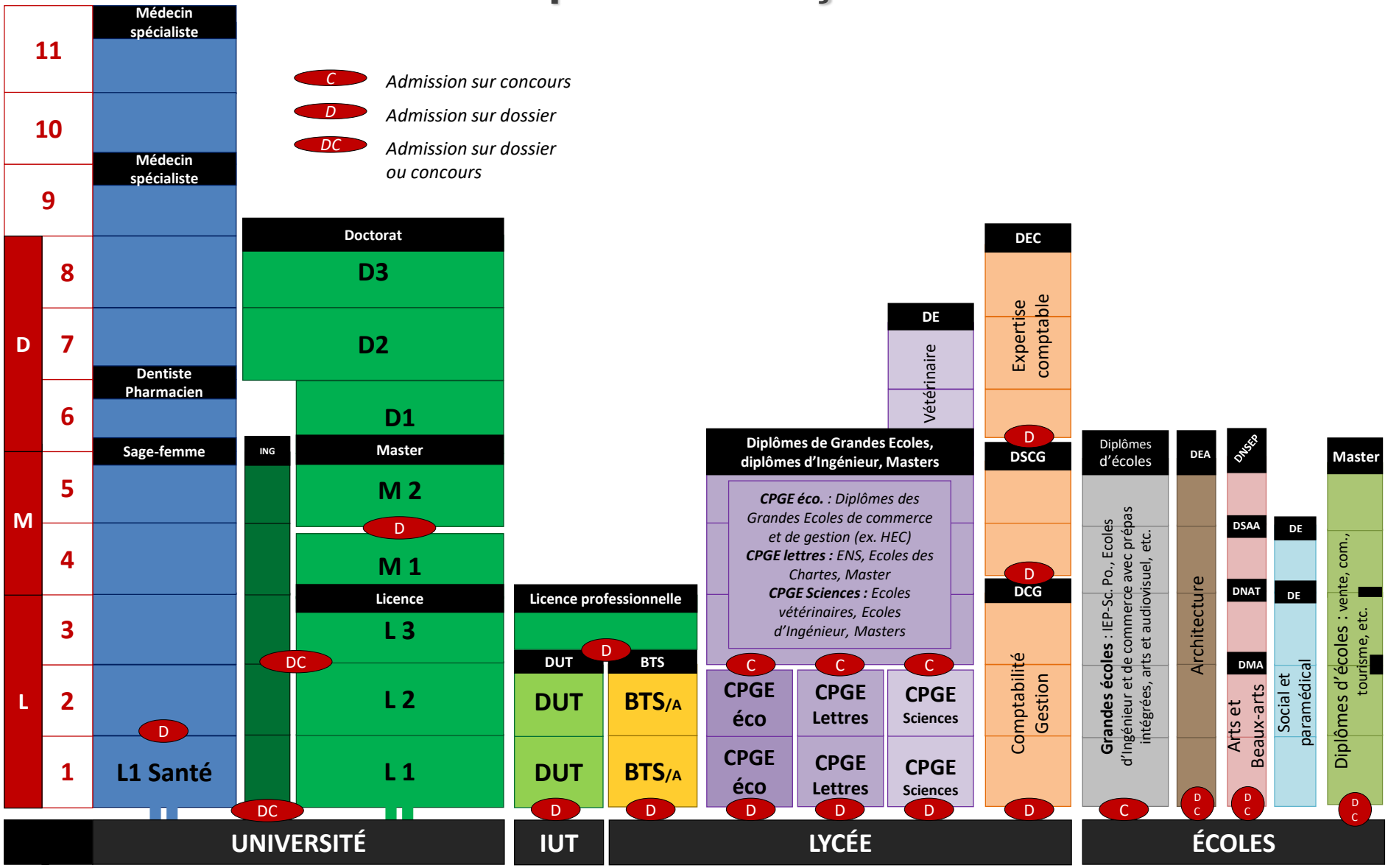

Où vont les Bacheliers Professionnels?

(Académie de Grenoble, 2018)

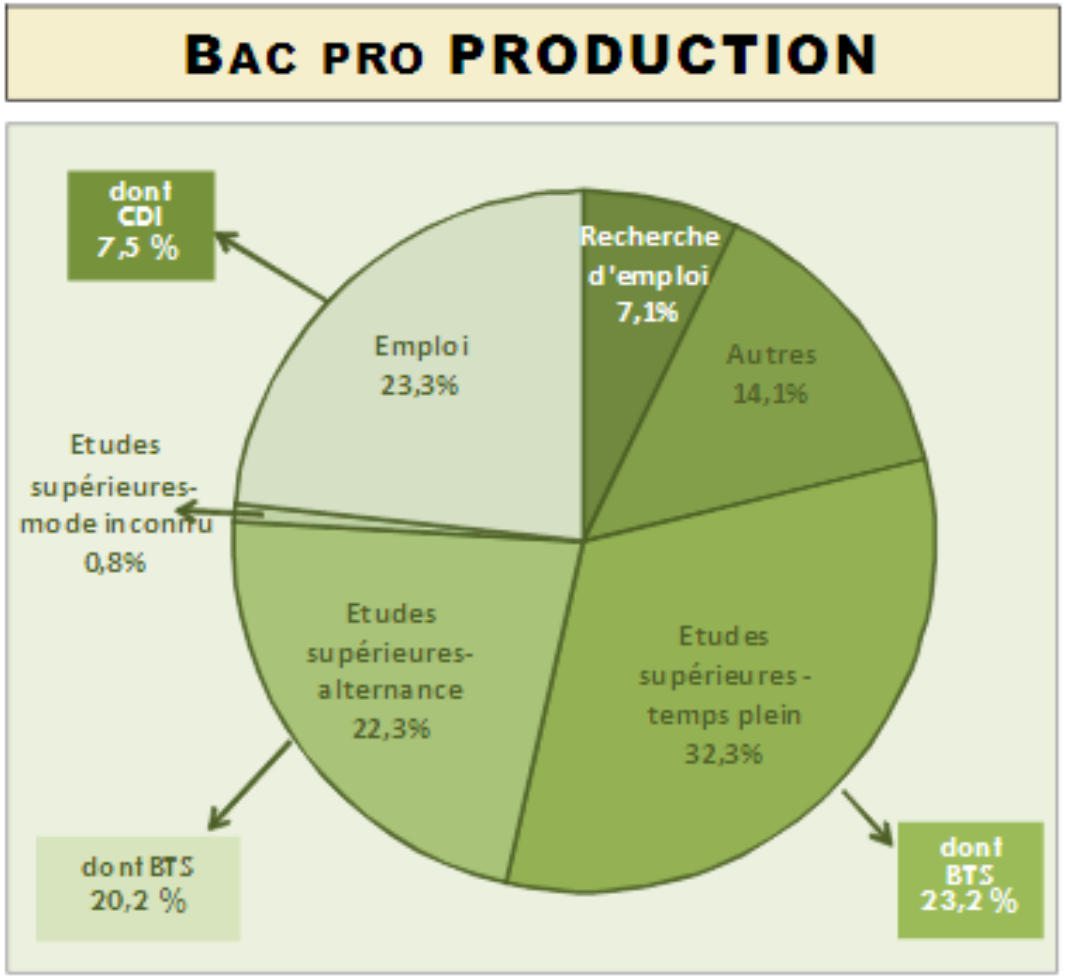

Autres = formation professionnelle (CQP...), CAP, BP, bac professionnel, mention complémentaire, DTMS, service civique, BAFA, stage, inactivité, départ à l'étranger

Insertion dans la vie active

Accompagnements possibles par :

- *la Mission Locale de Voiron : http://www.emploi-pvsg.org/*
- *Le Pôle Emploi : https://www.pole-emploi.fr/accueil/*

Candidatures spontanées

Réseau, dont lieux de stages passés

Sites spécialisés: monster, indeed, leboncoin, keljob…

Offres service public: emploipublic.fr

Services civiques? www.service-civique.gouv.fr

Les BTS /BTSA

Des études courtes en 2 ans dans les Sections de Techniciens Supérieurs des lycées pour acquérir des savoir-faire pointus et s'insérer rapidement dans le monde de l'entreprise.

Admission

. *Bac compatible avec la spécialité choisie*

. *Priorité aux bacheliers professionnels et technologiques*

. *Sélection sur dossier*

- 2 premiers bulletins de terminale
- bulletins de 1re
- résultats épreuves anticipées français

. *mais aussi parfois :*

- entretiens de motivation
- tests, travaux personnels (sections arts)

Poursuite d'études

. *53% en moyenne*

. *La moitié de l'effectif entre en licence professionnelle*

. *Les admission parallèles en Écoles de commerce ou d'ingénieur sont beaucoup plus rares.*

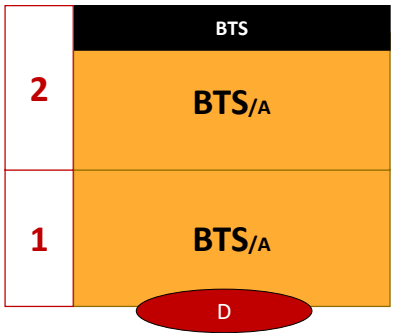

Les BTS /BTSA

Plus de 100 spécialités et une 50aine d'options réparties dans les domaines industriel et tertiaire

Quelques exemples…

INDUSTRIEL

Agronomie, agriculture, laboratoire
Analyse,conduite et stratégie de l'entreprise agricole, Agronomie: production végétale, Aquaculture, Analyse de biologie médicale, Biotechnologie, Métiers de la chimie…

Bâtiment et travaux publics
Aménagement finition, Bâtiment, Charpente-couverture, Géomètre-topographe…

Conception et construction
Conception de produits industriels, Conception et réalisation de carrosseries, Construction navale…

Electrotechnique, électricité et automatismes
Aéronautique, Contrôle industriel et régulation automatique, Domotique, Électrotechnique…

Maintenance
Après-vente automobile, Maintenance industrielle…

Informatique industrielle
Informatique et réseau pour l'industrie et les services techniques.

TERTIAIRE

Arts et audiovisuel
Communication visuelle, Design de mode, Design d'espace, Métiers de l'audiovisuel, Photographie…

Commerce, vente et communication
Assurance, Banque, Commerce international Communication, Management commercial opérationnel, Négociation et digitalisation de la relation client, Professions immobilières…

Gestion administrative et financière
Comptabilité et gestion, Gestion de la PME, Gestion des transports et logistique associée, Notariat, Support de l'action managériale…

Hôtellerie, tourisme, accueil
Management de l'hôtellerie restauration, Tourisme…

Santé et social
Diététique, Économie sociale et familiale, Esthétique-cosmétique, Opticien-lunetier…

Zoom sur quelques BTS

BTS Assistance technique d'ingénieur

Le titulaire du BTS ATI peut exercer un large éventail d'activités dans le domaine des études en organisation de projets ou en recherche-développement. Dans le domaine des études, il sait actualiser une documentation, mettre à jour une base de données, rédiger un cahier des charges, concevoir ou modifier une solution technique… ; en organisation de projets, il est à même de préparer les réunions, d'en produire la synthèse et de diffuser l'information ; en recherche et développement, il peut assurer la mise en place d'expériences de laboratoire et la réalisation d'essais et de mesures, rédiger des comptes rendus d'expérimentations et participer à la veille technologique de l'entreprise.

Par ailleurs, il peut exercer des fonctions de gestion de production ou de gestion commerciale, prendre en charge l'actualisation des dossiers de maintenance…

Formation sous statut scolaire:

38 Grenoble, lycée général et technologique Pierre Termier

Formation en alternance:

38 Moirans, CFAI du Dauphiné (Pôle formation des industries technologiques)

Enseignements généraux :

- français (3h en 1 ère et 2e année) ;
- langue vivante (2h en 1ère année/3h en 2e année) ;
- mathématiques (4h/3h) ;
- physique et physique appliquée (4h/4h) ;
- bureautique et outils de communication (2h/2h) ;
- économie et gestion d'entreprise (2h/2h).

Enseignements industriels :

- construction mécanique (5h/4h) ;
- construction électrique, électronique, électrotechnique (4h/3h) ;
- automatismes, informatique industrielle (3h/3h) ;
- étude des systèmes techniques (2h/4h) ;
- organisation industrielle (3h/3h).

Les BTS /BTSA

BTS Conception de produits industriels (seuil de 30% de bacs pro en 2018)

Le/la titulaire du BTS Conception des produits industriels travaille en collaboration avec des spécialistes des domaines de la motorisation, des automatismes, de l'énergie, des procédés de transformation au sein d'une équipe de conception animée par un chef de projet.
Il/elle intervient essentiellement au début de la chaîne de conception et de réalisation d'un produit (relations avec le client, conceptions préliminaire et détaillée et pré industrialisation en relation directe avec les spécialistes de production).

Formation sous statut scolaire:
38 Voiron, lycée F Buisson
73 Chambéry, lycée Monge
Formation en alternance:
38 Moirans, CFAI du Dauphiné (Pôle formation des industries technologiques)

- français (3h les deux ans) ;
- anglais (2h les deux an) ;
- mathématiques (4h les deux ans) ;
- physique appliquée (1,5h les deux ans) ;
- électrotechnique (1,5h les deux ans) ;
- comportement des systèmes techniques (6h la 1e année, 4h la 2e) ;
- construction mécanique (10h la 1e année, 12h la 2e) ;
- industrialisation des produits (4h les deux ans).

Un stage en milieu professionnel de 6 semaines réparties sur les deux ans

Les DUT

Un cycle court de 2 ans en Institut Universitaire de Technologie qui permet tout aussi bien de s'insérer rapidement dans la vie active que d'être préparé à une poursuite d'études de niveau supérieur.

Admission

- *Bac compatible avec la spécialité choisie*
- *Sélection sur dossier*

- 2 premiers bulletins de terminale
- bulletins de 1re
- résultats épreuves anticipées français

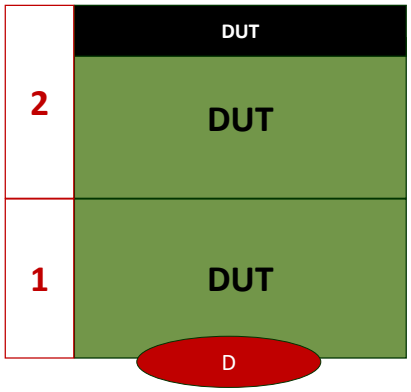

Poursuite d'études

- *85 % en moyenne, près de 100 % dans certaines spécialités*
- *Possibilités :*

- L2 LMD, plus rarement L3
- Licences professionnelles
- Écoles de commerce et de gestion (admissions parallèles)
- Écoles d'ingénieur
(la plupart du temps après des prépas. ATS ou post-DUT bio.)

Les DUT

24 spécialités* réparties dans les domaines industriel et tertiaire

INDUSTRIE

Biologie - Chimie - Physique

Génie biologique - Chimie - Génie chimique, génie des procédés – Packaging, emballage et conditionnement - Mesures physiques - Hygiène sécurité environnement - Qualité, logistique industrielle et organisation

Électronique - Électrotechnique informatique - Mécanique

Réseaux et télécommunications - Génie électrique et informatique industrielle - Génie industriel et maintenance - Génie mécanique et productique - Génie thermique et énergie - Science et génie des matériaux

Bâtiment

Génie civil, construction durable

TERTIAIRE

Commerce - Communication - Gestion Statistique

Gestion administrative et commerciale des organisations - Gestion des entreprises et des administrations - Gestion logistique et transport - Information et communication - Informatique – Métiers du multimédia et de l'internet - Statistique et informatique décisionnelle - Techniques de commercialisation

Droit social

Carrières juridiques - Carrières sociales

** 20 sous-spécialités*

L'ENEPS = Ecole Nationale de l'Enseignement professionnel Supérieur

Créée en 2009, l'ENEPS permet aux bacheliers professionnels d'accéder à une formation universitaire et décrocher un DUT. Les élèves sont dans des classes de 24 maximum (avec des dédoublements à 12 pour les TD et TP). Ces effectifs réduits permettent un meilleur suivi des étudiants. Les étudiants sont ensuite réunis en 2nde année de DUT avec les autres bacheliers.

À Grenoble (38) :

› La filière Génie civil - construction durable (GCCD) forme des étudiants issus des baccalauréats professionnels des secteurs du bâtiment et travaux publics : technicien assistant architecte, assistant géomètre, économie de la construction, organisation gros oeuvre, organisation travaux publics.

› La filière Génie électrique et informatique industrielle (GEII) forme des étudiants issus des baccalauréats professionnels électronique et énergie électrique : métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC) ou systèmes numériques (SN), principalement.

› La filière Génie mécanique et productique (GMP) forme des étudiants issus des baccalauréats professionnels du secteur mécanique et productique : étude de définition de produits industriels (EDPI), technicien d'usinage (TU), maintenance des équipements industriels (MEI), microtechnique, aéronautique (aéronautique/véhicules). Autres bacs pros industriels possibles : nous consulter.

› La filière Réseaux et télécommunications forme des étudiants issus des baccalauréats professionnels du secteur électronique : systèmes numériques (SN) principalement.

Les CPGE

En 2 ans, les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles ont pour vocation de préparer les étudiants à réussir les concours d'entrée dans les Grandes Écoles de commerce et de gestion, d'ingénieur, vétérinaire ou militaires, Ecoles Normales Supérieures

Si les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) accueillent traditionnellement des bacheliers généraux et technologiques, une expérimentation vise à ouvrir des prépas TSI et ECT à des bacheliers professionnels de spécialités tertiaires et industrielles. Pour donner toutes les chances à ces profils, la formation s'effectue en 3 ans.

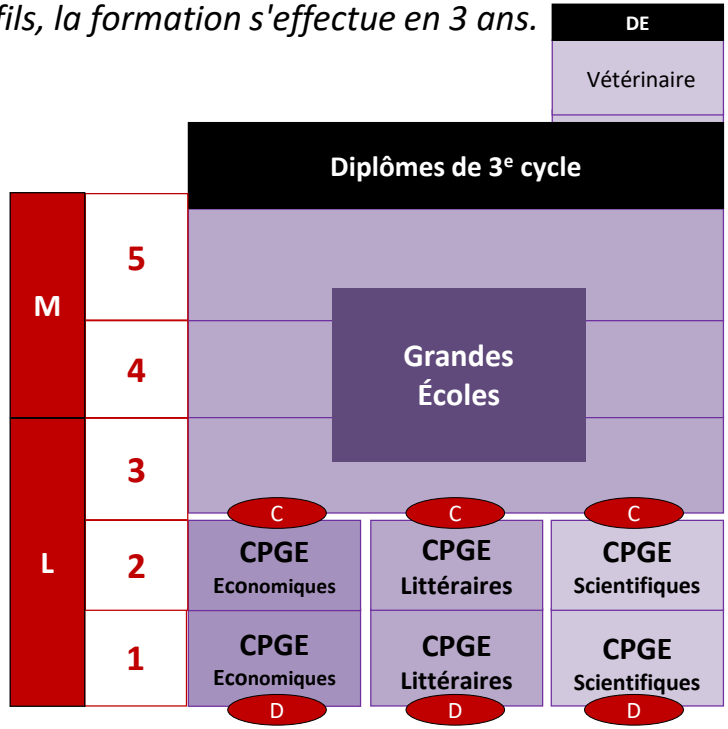

Admission

- *Bac compatible avec la spécialité choisie*
- *Des voies différenciées en fonction des séries*
- *Sélection sur dossier*

- résultats des 2 premiers trimestres de Tale, écarts à la moyenne classe et appréciations particulièrement regardés
- bulletins de 1re
- résultats épreuves anticipées de 1ère

Double-inscription

- *Inscription en parallèle à l'Université*

Pour la prépa TSI (technologie, science de l'ingénieur) :

- Lycée Henri Parriat, Monceau-Les-Mines
- Lycée Emmanuel d'Alzon – Campus d'Alzon, Nîmes
- Lycée Monge, Chambéry

L'université

Organisation des cursus

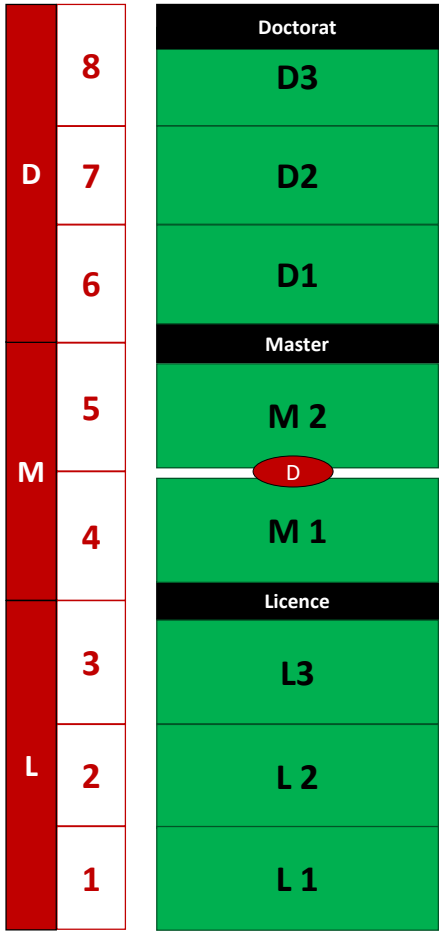

Le LMD ou 3-5-8

Les formations universitaires sont organisées en 3 grades.

✓ la **licence** (bac + 3)

✓ le **master** (bac + 5)

✓ le **doctorat** (bac + 8)

Cette organisation permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

Les licences
généralistes LMD

*Domaine **Arts, lettres et langues***

Les licences d'art	Les licences de lettres et langues
5 mentions : *-Arts* *-Arts du spectacle* *-Arts plastiques* *-Musicologie* *-Histoire de l'art et archéologie* *+ Des doubles cursus et des parcours de spécialisation en audiovisuel, musicologie, médiation culturelle…*	***5 mentions :*** *-Langues étrangères appliquées* *-Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* *-Lettres, langues* *-Lettres* *-Sciences du langage*
Débouchés : enseignant, administrateur de spectacles, producteur, manageur culturel, conservateur du patrimoine, critique ou expert en art, archéologue…	*Débouchés : enseignement, documentation, édition, relations presse, journalisme, tourisme, traduction spécialisée, interprétariat, commerce international…*

Les licences
généralistes LMD

*Domaine **Droit, économie, gestion***

Les licences d'administration

2 mentions :

- Administration Economique et Sociale

- Administration publique

+ Des doubles cursus et des parcours de spécialisation en management, administration publique, administration territoriale…

Débouchés : ressources humaines, directeur administratif et financier, inspecteur de l'administration, audit, contrôle de gestion…

Les licences de droit et de sciences politiques

2 mentions :

- Droit

- Science politique

+ Différents parcours en droit public, privé, droit européen et international.

+ Des doubles cursus (droit-histoire des arts, droit et biotechnologies…) et des diplômes multinationaux associant le droit français et un droit étranger (anglais, américain, russe, etc.).

Débouchés : avocat, magistrat, notaire, huissier, greffier, juriste international, commissaire priseur, lieutenant et commissaire de police, journaliste…

Les licences d'économie et de gestion

3 mentions :

- Économie et gestion

- Économie

- Gestion

+ Des doubles cursus et de nombreux parcours de spécialisation…

Débouchés : économiste, statisticien, enseignement, audit, banque, assurance, finance, risk-manager, commissaire aux comptes…

Les licences
généralistes LMD

*Domaine **Sciences humaines et sociales***

Les licences de sciences humaines et sociales	
12 mentions :	
-Géographie et aménagement *-Histoire* *-Humanités* *-Philosophie* *-Psychologie* *-Sciences de l'éducation*	*-Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie (L3)* *-Information-communication* *-Sciences sociales* *-Sciences sanitaires et sociales* *-Sociologie* *-Théologie*
Débouchés : enseignement, journalisme, édition, presse, écoute-conseil , formation, ressources humaines, recrutement, ergonomie, aménagement du territoire, urbanisme, conservation du patrimoine, documentation, exercice pastoral…	

Les licences
généralistes LMD

*Domaine **Sciences, technologies, santé***

Les licences de sciences appliquées

9 mentions :

-Électronique, énergie électrique, automatique
-Génie civil
-Informatique
-Mathématiques et informatique appliquées aux sciences H&S
-Mécanique
-Sciences et technologies
-Sciences et techniques des activités physiques et sportives
-Sciences pour l'ingénieur
-Sciences pour la santé (entrée en PACES)

Débouchés : enseignement, ingénierie, informaticien, analyste-programmeur, administrateur réseau, statisticien, professions de la santé (médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie, kinésithérapie…), professions du sport (éducation spécialisée, monitorat sportif, gestion d'établissement, coaching sportif, conseil commercial…), etc.

Les licences de sciences fondamentales

7 mentions :

-Chimie
-Mathématiques
-Physique
-Physique-chimie
-Sciences de la vie
-Sciences de la terre
-Sciences de la vie et de la terre

Débouchés : enseignant, chimiste, biologiste, géologue, océanologue, parfumeur, acousticien…

Autres formations

Les Mentions complémentaires (MC) et Formations Complémentaires d'Initiative Locale (FCIL) permettent d'acquérir, en 6 à 9 mois, une spécialisation, une compétence pointue dans un secteur. La formation se déroule en entreprise et en lycée général ou CFA.

***MC Technicien en énergies renouvelables option A** : énergie électrique 38 Saint Martin d'Hères Néruda. Apprentissage : Bourgoin Jallieu CFA BTP...*

***MC Technicien en énergies renouvelables option B :** énergie thermique 38 Saint Martin d'Hères Néruda. Sassenage Deschaux, Apprentissage : Bourgoin Jallieu CFA BTP...*
***MC Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation)** 38 Echirolles Edison*
***FCIL Transition énergétique - réseaux électriques intelligents** (plutôt bac+2)38 Saint Martin d'Hères Néruda*
***FCIL Technicien électricien installateur en éclairage performant** 69 Lyon 5 Branly*
***FCIL Transports urbains par câbles** 38 Grenoble Vaucanson*

***FCIL Méthodes et pratiques en construction durable pour le bâtiment** Lycée professionnel Notre Dame des Collines – Rive-de-Gier (42)*

***MC Maquettes option produits et architecture** Lycée Léonard de Vinci – Villefontaine (38) sous statut scolaire ou contrat de professionnalisation (Dossier de travaux + examen du dossier scolaire)*

MC Soudage – GRETA Nord Isère Bourgoin Jallieu
Titre professionnel Soudeur – IMT de Grenoble
MC Tuyauteur industriel – GRETA de Grenoble
MC Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques - Lycée professionnel Marius Bouvier Tournon sur Rhône

Réorientations
Concours

- *Possibilité de passer un CAP en 1 an par la voie de l'apprentissage*

Les matières générales sont considérées comme validées avec l'obtention du bac.

- *Concours de la fonction publique (avec Bac)*

Métiers administratifs : assistant de direction et de gestion, secrétaire administratif…

Métiers de l'enseignement et de la jeunesse: animateur territorial…

Métiers de l'économie et des finances: contrôleur de l'INSEE, contrôleur des douanes…

Métiers du patrimoine et de la culture: bibliothécaire assistant spécialisé…

Métiers médicaux et paramédicaux: secrétaire médicale, assistant dentaire…

Métiers de la nature : technicien de l'environnement…

…

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

@Parcoursup_info

@Parcoursupinfo

Parcoursup, c'est quoi ? > https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=cest_quoi
Parcoursup, le calendrier > https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=calendrier

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte des formations

22 JANVIER - 14 MARS INCLUS
Inscription et formulation des vœux

15 MARS - 3 AVRIL INCLUS
Confirmation des vœux

15 MAI - 19 JUILLET
Phase d'admission

Je m'informe et je consulte l'offre de formation

Je m'informe sur les filières, les formations et leurs débouchés sur Terminales2018-2019.fr

Visiter le site

Je parle de mon projet d'orientation avec mon professeur principal. Je participe aux salons de l'orientation dans ma région

Je consulte l'offre de formation complète sur Parcoursup

Près de 14 000 formations avec l'organisation des enseignements, les attendus et les critères d'examen des dossiers

Chercher une formation

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

SOMMAIRE

> Le calendrier 2020

> Les principes clés de Parcoursup

> L'accompagnement pour l'élaboration du projet d'orientation

> Etape 1 – 20 décembre > 22 janvier : ouverture du site et découverte des formations

> Etape 2 – 22 janvier > 12 mars : saisie des vœux

> Etape 3 – 22 janvier > 3 avril : inscription, formulation des vœux et finalisation du dossier sur Parcoursup

> Etape 4 – 15 mai > 19 juillet : phase d'admission

LES PRINCIPES CLES DE PARCOURSUP

-**Un accompagnement de l'élève à chaque étape de la procédure,** de l'élaboration de son projet d'orientation au choix de sa formation

-**Des informations clés,** pour mieux connaître les formations, leurs attendus, les critères généraux d'examen des dossiers et faire les bons choix pour réussir

-**La prise en compte du profil** de chaque lycéen et de son projet motivé pour la formation

-**Des parcours de formation personnalisés**, pour accompagner la réussite dans l'enseignement supérieur

ETAPE 1 : DECOUVERTE DES FORMATIONS

20 décembre 2019 – 22 janvier 2020

Certaines formations sont encore, pour cette année, hors Parcoursup : Contacter directement ces établissements et vérifier les modalités d'admission

Calendrier 2020

TERMINALES2019-2020.FR

Un site dédié à l'orientation

>**Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur**

>**Comprendre le contenu des formations, les connaissances et compétences attendues**

>**Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle**

>**Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées** (STAPS, Droit, Psychologie, PACES…) et **les opportunités des filières d'avenir**

>**Échanger** par chat, mail ou téléphone avec des conseillers

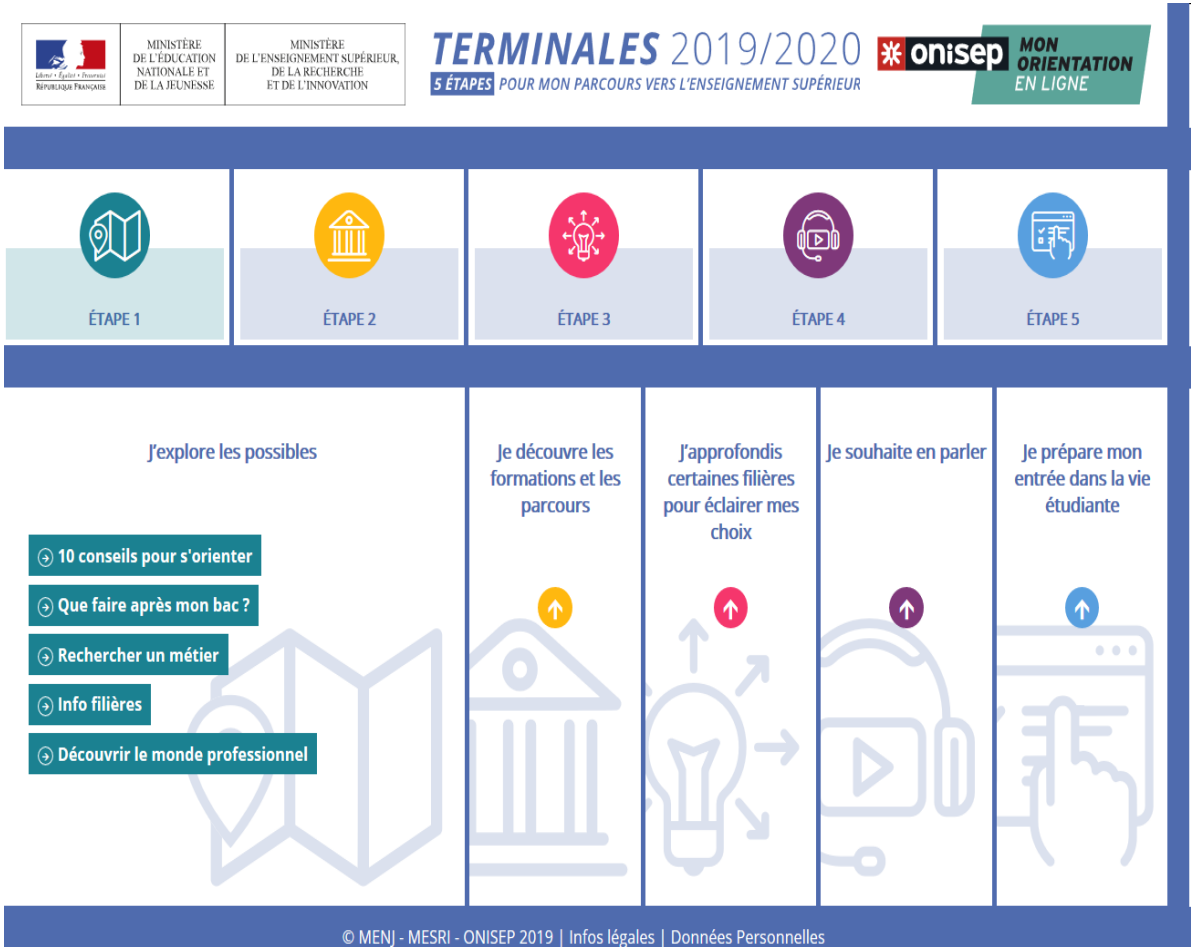

ETAPE 2 : INSCRIPTION, FORMULATION DES VŒUX ET FINALISATION DU DOSSIER SUR PARCOURSUP

22 janvier > 12 mars > 2 avril 2020

Se porter candidat: **3 actes**:

-Créer son dossier

-Formuler des vœux

-CONFIRMER chaque vœu

Janv. 2020

Fév.

Mars

Avril

2

22 Janvier > 2 Avril 2020

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux **journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur** et aux **salons d'orientation, pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.**

Si je suis lycéen, je participe à **la 2e semaine de l'orientation** dans mon lycée.

DU 22 JANVIER AU 12 MARS

- **Je m'inscris sur Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation** : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations).

Jeudi 12 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2e conseil de classe.

JEUDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations **et pour confirmer chacun de mes vœux.**

Des vidéos tutorielles sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Les formations que j'ai demandées examinent mon dossier à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elles ont indiqués dans leur fiche de présentation Parcoursup.

UNE RUBRIQUE «ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS»

Cette rubrique facultative peut permettre au candidat de renseigner des informations autres que scolaires qu'ils souhaitent porter à la connaissance des formations qui vont étudier les dossiers :

> expérience d'encadrement ou d'animation

> engagement civique, associatif

> expériences professionnelles ou stages

> pratiques sportives et culturelles

FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

Du 22 janvier au 12 mars inclus

Des vœux formulés sans contrainte par le candidat, qui sont le fruit de sa réflexion personnelle, accompagné par l'équipe pédagogique :

>**Des vœux motivés** : en quelques lignes les lycéens expliquent ce qui motive chacun de leurs vœux. Ils sont accompagnés par les professeurs principaux ;

>**Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée, sans autocensure ni stratégie ;

Conseil : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives

>Pour des **formations sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles, IFSI, IFTS…) et **non sélectives** (licences)

Conseil : éviter de ne formuler qu'un seul vœu (en 2018 les candidats ont formulé 7 vœux en moyenne), mais ne formuler que des vœux dans lesquels vous avez REELEMENT envie d'aller

> **Jusqu'à 10 vœux pour des formations sous statut d'étudiant**

FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

Du 22 janvier au 12 mars inclus

Les lycéens peuvent faire des vœux multiples pour certaines formations :

> Un vœu multiple permet de **choisir la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations regroupées par type, spécialité ou mention.** Chaque vœu multiple est **composé de sous-vœux** qui correspondent chacun à un établissement donné. Le lycéen peut choisir un ou plusieurs établissements sans les classer

> Les types de formations concernées **:**

BTS, DUT, CPGE, DN MADE, DCG, écoles, EFTS regroupés à l'échelle nationale
PACES Ile-de-France, IFSI et quelques licences regroupés à l'échelle régionale ou académique

> Un vœu multiple **compte pour un seul** vœu parmi les 10 possibles

> **Les lycéens peuvent faire jusqu'à 20 sous-vœux** pour l'ensemble des vœux multiples (hors écoles, PACES Ile-de-France, IFSI, EFTS pour lesquels le nombre de sous-vœux n'est pas limité > ils ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé.)

Exemple : Max demande le BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements
→ Dans le décompte total de Max, ses demandes pour le BTS « Métiers de la chimie » comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux quelle que soit leur localisation

CESURE : MODE D'EMPLOI

> **Un lycéen peut demander une césure** directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial…)

- La durée d'une césure peut varier d'un semestre universitaire à une année universitaire
- la demande de césure est faite lors de la saisie des vœux sur Parcoursup (en cochant la case « césure »)
- l'information est portée à la connaissance de l'établissement **uniquement** au moment de l'inscription administrative
- dès que le lycéen a accepté définitivement une proposition d'admission, il contacte la formation pour connaitre les modalités pour déposer sa demande de césure
- la césure n'est pas accordée de droit : une lettre de motivation précisant les objectifs et les modalités de réalisation envisagées pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement.

Avantages de la césure :

- Le candidat peut demander le maintien de sa bourse pendant la durée de la césure
- Le lycéen est bien inscrit dans la formation qu'il a acceptée et bénéficie du statut étudiant pendant toute la période de césure
- Il a un droit de réintégration ou de réinscription à l'issue de la césure

QUESTIONNAIRES DROIT & SCIENCES : A QUOI ÇA SERT ?

Des questionnaires d'auto-évaluation pour aider les lycéens dans leur réflexion :

>**Des outils informatifs et pédagogiques :** ces questionnaires sont mis à disposition des candidats pour les aider à avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser dans la formation demandée.

>**Des questionnaires qui ne concernent que certaines formations** : ces questionnaires concernent les candidats qui souhaitent se porter candidats pour une Licence de Droit ou l'une des 14 mentions de Licences scientifiques, que la licence fasse ou non partie d'un portail

> **Des questionnaires obligatoires mais dont les résultats restent confidentiels** : avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier. Les résultats au questionnaire ne sont communiqués et n'appartiennent qu'au seul candidat ; ils ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Des questionnaires à remplir pour finaliser son dossier jusqu'à début avril

>**Des questionnaires accessibles sur le site Terminales2018-2019 :** chaque candidat concerné passera le questionnaire correspondant à la formation de son choix ; les questionnaires seront disponibles sur le site Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier.

>**Une attestation à télécharger pour finaliser son dossier** : Une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020 qui devra être jointe au dossier de candidature. Cette opération devra être réalisée au plus tard début avril.

RUBRIQUE « MA PRÉFÉRENCE »

Cette année, la rubrique « Ma préférence » sera composée de 2 parties qui devront obligatoirement être remplies pour finaliser le dossier candidat :

-Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés et ou pour un domaine particulier. Ces informations seront nécessaires pour les candidats accompagnés par les commissions académiques durant la phase d'admission.

-Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

Le 2e conseil de classe de terminale:

- Examine les vœux de chaque élève avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun. Il examine, si l'élève l'a finalisé, le projet de formation motivé

- Pour chaque vœu saisi par l'élève sur Parcoursup : les professeurs peuvent formuler une appréciation, le professeur principal donne un avis sur des compétences transversales et le proviseur donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève via une **fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque établissement dispensant une formation d'enseignement supérieur choisie par l'élève

- La fiche Avenir associée à chaque vœu est consultable par les élèves et leurs familles sur parcoursup.fr **à partir du mois de mai**

Elle comprend :
- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- Les appréciations complémentaires du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement

L'EXAMEN DES VŒUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avril –mai

Les dossiers et les projets des lycéens sont transmis pour examen par les établissements d'enseignement supérieur

> la fiche Avenir transmise par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)

>le projet de formation motivé par l'élève

> les notes de 1ère et terminale

> les autres éléments éventuellement demandés par certaines formations

ETAPE 3 : PHASE D'ADMISSION (REPONSES DES FORMATIONS ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS)

19 mai – 17 juillet 2020

Répondre aux propositions, **3 actes**:

-Confirmer une proposition

- Maintenir en attentes les éventuelles autres propositions

-VALIDER

19 mai > 17 juillet 2020

Je reçois les réponses des formations & je décide

MARDI 19 MAI

Début de la phase d'admission principale.

- **Je consulte** dans mon dossier Parcoursup **les réponses des formations** que j'ai demandées.
- **À partir du 19 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si *) au fur et à mesure et en continu.**
- **Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.**

MI-JUIN

La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

FIN JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.

DU 29 JUIN AU 1er JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte à mon dossier pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

DÉBUT JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, **si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription administrative** auprès de l'établissement que j'ai choisi, selon les modalités précisées dans mon dossier.

MERCREDI 15 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

VENDREDI 17 JUILLET

Fin de la phase principale.
Dernier jour pour accepter une proposition d'admission reçue lors de cette phase.

PHASE D'ADMISSION : LES LYCÉENS FONT LEUR CHOIX

>Les candidats font leur choix en fonction des réponses qu'ils ont reçues

>**Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure :** chaque fois qu'un candidat fera son choix, il libèrera des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats. Chaque jour, de nouveaux candidats auront donc de nouvelles propositions.

>**C'est pour cette raison que Parcoursup fonctionne en continu** : actualisation chaque jour.

>Pour aider les candidats sur liste d'attente à faire leur choix, dès lors que cette information est disponible et exploitable, **leur rang dans la liste d'attente et celui du dernier candidat appelé en 2019 seront affichés** pour chaque formation demandée.

>La phase d'admission est raccourcie pour permettre aux candidats de trouver une place plus vite et éviter le sentiment de longueur pendant l'été : **les candidats devront confirmer avant le 19 juillet la formation dans laquelle ils vont s'inscrire.**

EXEMPLE

Le 19 mai, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

>Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, …) :

Réponse donnée au futur étudiant		Choix du futur étudiant
OUI (proposition d'admission)	→	**Il accepte la proposition ou y renonce**
ou		
En attente d'une place	→	**Il maintient le vœu en attente ou y renonce**
ou		
Non		

> Formation non sélective (licences) :

Réponse donnée au futur étudiant		Choix du futur étudiant
OUI (proposition d'admission)	→	**Il accepte la proposition ou y renonce**
ou		
OUI-SI (proposition d'admission)	→	**Il accepte la proposition ou y renonce**
ou		
En attente d'une place	→	**Il maintient le vœu en attente ou y renonce**

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

> **Quand une proposition d'admission est reçue, le candidat est prévenu :**

- **par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- **par notification sur l'application Parcoursup** préalablement installée sur son portable
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents seront également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable sur la plateforme / dossier candidat / profil

> **L'application Parcoursup:**

- Permet de recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure

> Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

J+4

- **Entre le 19 et le 24 mai 2020 : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)**

  Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 19 mai 2020: vous pouvez accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 23 mai 2020 inclus

- **À partir du 24 mai 2020: vous avez 3 jours pour répondre (J+2)**

  Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 5 juillet 2020, vous pouvez accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 7 juillet 2020 inclus

Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées en face de chacune, dans le dossier candidat

Et si?

>Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

> des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions

>Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

> dès le 19 mai, il peut demander un conseil ou un accompagnement, individuel ou collectif, dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et formuler des nouveaux vœux en phase complémentaire dès fin juin.

L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

>Quand ?

A partir de fin (après les épreuves écrites du baccalauréat)

>Pourquoi et pour qui ?

Pour éviter aux candidats qui attendent une réponse d'avoir à se connecter chaque jour sur la plateforme.

Pour les candidats ayant des vœux en attente ET qui le souhaitent parce qu'ils sont certains de leur choix. Cette option est facultative.

>Comment ?

Les candidats indiquent le(s) vœux "en attente" qu'ils préfèrent pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues.

UN POINT D'ÉTAPE

Les points d'étape permettent un échange entre les candidats et la plateforme, afin de connaitre leur situation et de solliciter un accompagnement le cas échéant.

> Cette année, un point d'étape pour confirmer ses choix :

> Du 29 juin au 1er juillet 2020

Les candidats « en attente » sur tous leurs vœux : ils doivent indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.
Les candidats qui ont déjà accepté une proposition en maintenant un ou des vœux en attente : ils doivent confirmer la proposition acceptée et indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.

Les candidats qui, avant ce point d'étape, ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés.

DES SERVICES D'ASSISTANCE TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE

A partir du 22 janvier

> **Le numéro vert** : **0 800 400 070**

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour suivre l'actu Parcoursup :**

@Parcoursup_info

@Parcoursupinfo

@Avenir Etudiant (**à partir du 15 janvier**)

LA PRÉPARATION DE LA VIE ÉTUDIANTE

Un calendrier articulé avec Parcoursup :

Entre le 15 janvier et le 19 mai

> Bourse et logement

- Créer son dossier social étudiant (DSE) sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement

- Les demandes de logement en résidence universitaire peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

> Santé

- Les étudiants sont automatiquement affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Il n'ont aucune démarche à faire.

Toutes les infos sur la vie étudiante sur www.etudiant.gouv.fr

Sites INTERNET à consulter …

- ***Site www.terminales2019-2020.fr***
- ***Site l'Etudiant: www.letudiant.fr***
- ***Site www.parcoursup.fr***
- ***Site www.afira.fr*** **Atlas de la Formation Initiale en Rhône-Alpes**
- ***Site www.onisep.fr , onisep/Grenoble***
- ***Site www.crous-grenoble.fr***
- ***Site www.messervices.etudiant.gouv.fr***
- ***Les sites des organismes de formation (Universités, IUT, lycées, écoles)***

Sites, salons, MOOC, soirées d'information

***Journées portes ouvertes** : site du CIO Voiron: https://cio.web.ac-grenoble.fr/cio-voiron*

***Inscription à des MOOC** : Massive Open Online Course, sur des études en particulier ou des domaines de métiers :*

www.fun-mooc.fr

Exemples : Introduction à STAPS / Le droit, est-ce pour moi ? / Entrer à l'IUT, les codes pour booster son dossier / Devenir ingénieur c'est possible…

***Les sites des universités ou écoles** : www.univ-grenoble-alpes.fr / iut2.univ-grenoble-alpes.fr / iut1.univ-grenoble-alpes.fr*

***Des questions sur l'étranger ?** www.euroguidance-France.org / cii.ac-lyon.fr*

***Des questions sur l'apprentissage ?** www.alternance.emploi.gouv.fr / www.lapprenti.com*

***Quels sont les métiers qui recrutent ? France Stratégie a proposé une enquête détaillée « Les métiers en 2022 » :** www.strategie.gouv.fr / www.orientation.auvergnerhonelapes.fr /*

Possibilité de participer à des cours ouverts à l'Université Grenoble Alpes:

https://www.univ-grenoble-alpes.fr/construire-son-parcours/passer-du-lycee-a-l-universite/suivre-des-cours-ouverts-aux-lyceens/inscription-individuelle-a-grenoble/

Conférences dédiées à l'orientation à l'Université Grenoble Alpes « Ouvrez l'Œil »:

https://www.univ-grenoble-alpes.fr/construire-son-parcours/ouvrez-l-oeil-un-cycle-de-conferences-soirees-metiers-et-ateliers/

centre d'information et d'orientation
CIO
académie de Grenoble

Permanences de la Psy EN-EDO au lycée

Madame Flory CADENAT

Le jeudi (2 sur 3)

Prise de rendez-vous au CDI

Vous pouvez aussi prendre RDV avec un(e) Psychologue de l'Education Nationale – spécialité Orientation

ou consulter librement la documentation
au CIO de Coublevie

Ouvert pendant les vacances scolaires

765 Route du Guillon – 38500 Coublevie
☎ *04 76 05 30 63*